

# EVALUATION DU STOCK DE MERLAN (*MERLANGIUS MERLANGUS*) DE MER DU NORD



**Résumé :** Le stock de Merlan de Mer du Nord est géré selon un plan de gestion commun entre l'Union Européenne et la Norvège, qui prévoit un rendement maximum durable mais restreint les variations interannuelles de TAC de 15%. Les captures sont stabilisées à un niveau bas depuis le début des années 2000. L'objectif de gestion par approche de précaution est atteint concernant la biomasse et la mortalité par pêche. La mortalité par pêche est par ailleurs encore supérieure au  $F_{RMD}$ . Pour l'année 2017, le TAC recommandé est de 23 527 tonnes, soit une diminution de presque 7 000 tonnes par rapport à 2016.

## EVOLUTION DE L'EXPLOITATION

Le stock de Merlan de Mer du Nord s'étend sur deux zones CIEM : IV et VIId. Il est réparti sur toute la zone d'étude, avec une abondance moindre au niveau du Dogger Bank (Figure 1). Le Merlan est pêché au chalut dans des pêcheries mixtes (avec la morue et l'églefin). C'est aussi une prise accessoire des pêcheries de langoustine, tacaud norvégien et poissons plats.

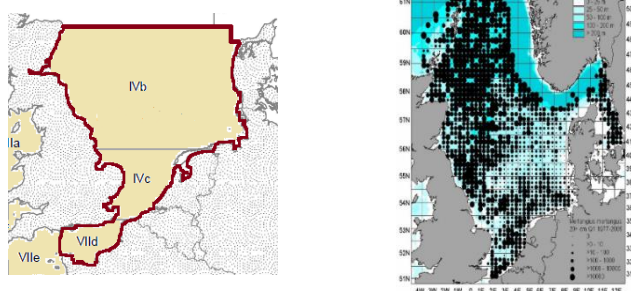


Figure 1 : Zones IV et VIId (à gauche) et répartition du Merlan en zone IV (captures d'adultes) (CIEM)

Depuis 1990, les captures ont beaucoup diminué. Les prises accessoires de la pêche industrielle ont quasiment disparu (Figure 2). Les rejets représentent toujours une part importante des captures (40% en 2015). En 2015, 17 207 tonnes ont été débarquées. Les quantités débarquées respectent les TAC mais les rejets sont importants.

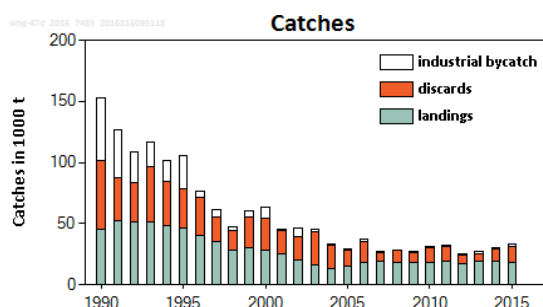


Figure 2 : Evolution des captures de Merlan de la mer du Nord (CIEM)

Dans la zone VIId, les captures sont principalement françaises alors qu'elles sont majoritairement britanniques dans la zone IV (Figure 3).

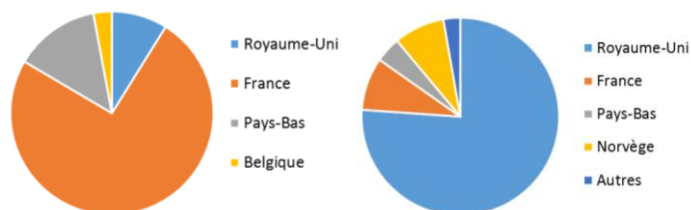


Figure 3 : Répartition des débarquements par pays dans les zones IV (à gauche) et VIId (à droite)

## DIAGNOSTIC DE L'ETAT DU STOCK

La mortalité par pêche ( $F$ ) a été fortement réduite depuis 1990 (Figure 4).  $F$  est en-deçà de  $F_{lim}$  depuis 2001, et de  $F_{pa}$  depuis 2002.  $F$  a atteint sa valeur minimale en 2012, année à laquelle il a atteint la valeur de 0.15 correspondant au  $F_{RMD}$ , avant d'augmenter à nouveau ces dernières années.

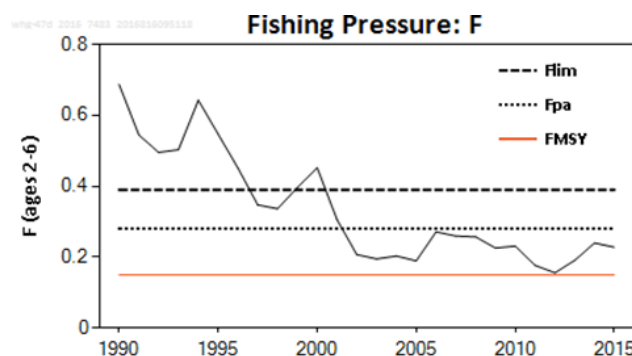


Figure 4 : Evolution de la mortalité par pêche ( $F$ ) par rapport aux valeurs de référence :  $F_{RMD}$  et  $F_{lim}$ . (CIEM)

Depuis 1990, le recrutement est fluctuant. Depuis 2003, il varie autour d'un niveau devenu bas d'environ 1,5 milliards d'individus. Le recrutement est estimé à 3 milliards d'individus pour 2016, en hausse par rapport au deux années précédentes. Les ogives de maturité indiquent que 70 % des individus de 2 ans sont matures. La valeur de  $B_{lim}$  a été fixée au niveau de biomasse féconde (SSB) le plus bas observé sur toute la période étudiée (Figure 5). Depuis ce niveau le plus bas, la SSB a tendance à augmenter à nouveau grâce à des mortalités par pêches en diminution et relativement proches du  $F_{RMD}$ .

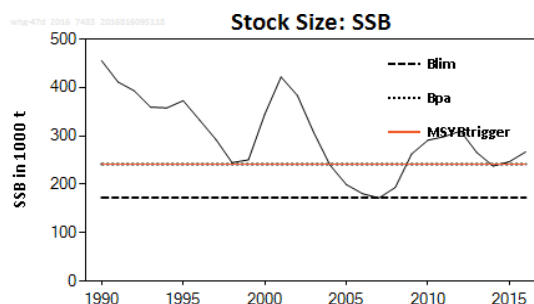
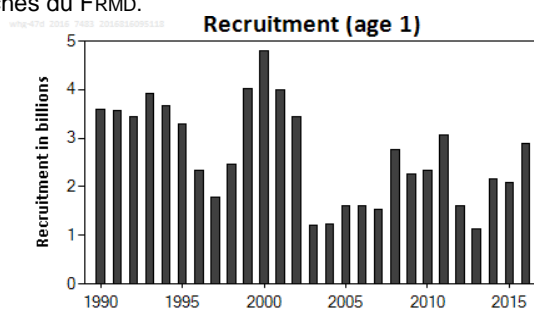


Figure 5 : Evolution du recrutement à l'âge 1 (CIEM) et évolution de la biomasse féconde (SSB) par rapport aux valeurs de référence :  $B_{lim}$  et  $B_{RMD}$  (CIEM)

## VALEURS DE REFERENCE

Tableau 1 : Valeurs de biomasses et de mortalités par pêche de référence (CIEM)

$B_{lim}$	$B_{pa}$	$B_{trigger}$	$B_0$	$B_{RMD}$
173kt	242 kt	242kt	NA	350kt
$F_{lim}$	$F_{pa}$	$F_{max}$	$F_{0.1}$	$F_{RMD}$
0,39	0,28	NA	NA	0,15

Suite à l'évaluation du stock de 2012, le  $F_{cible}$  du plan de gestion est passé de 0.3 à 0.15, pour arriver à long terme aux objectifs de RMD fixés.

L'interbenchmark de mars 2016 a conduit à l'utilisation de nouvelles valeurs de mortalité naturelle, entraînant, comparativement aux évaluations précédentes, une diminution des valeurs de recrutement et de SSB. Le  $B_{trigger}$ , a été fixée à la  $B_{pa}$  (Biomasse de précaution) et  $B_{lim}$  (valeur minimale de biomasse pour ne pas être en situation de surexploitation de recrutement) est choisi par défaut correspondant à la plus petite valeur de biomasse enregistrée (2007), car les biomasses de géniteurs enregistrées n'ont jusque-là pas eu d'incidence sur le renouvellement du stock (Tableau 1 et Figure 6).

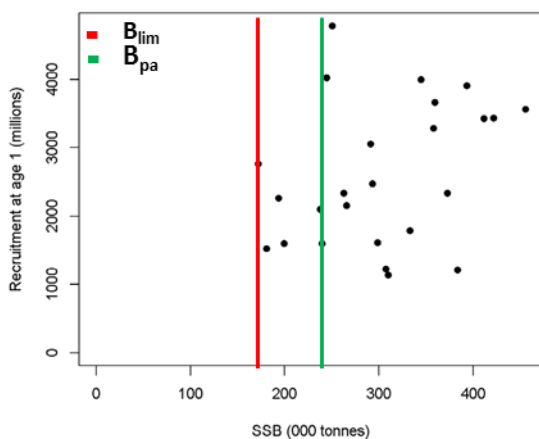


Figure 6 : Recrutement du stock en fonction de la biomasse féconde et valeurs de référence : Blim et Bpa (CIEM)

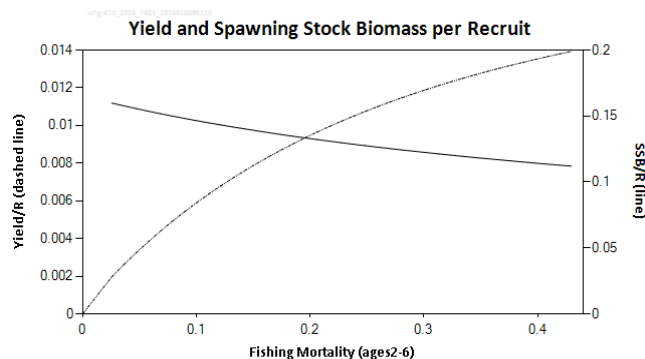


Figure 7 : Evolution de Y/R et de SSB/R en fonction de F

## GESTION DU STOCK

Le stock de Merlan de la mer du nord et de Manche Est fait l'objet d'un plan de gestion de l'Union Européenne et de la Norvège, instauré depuis 2011.

Durant les années précédant le plan de gestion, la forte diminution du TAC a entraîné une augmentation du nombre de rejets. Il a donc été convenu pour la suite d'augmenter le TAC pour diminuer ces rejets. Cela a fonctionné mais à long terme, les objectifs du plan de gestion n'auraient pas pu être atteints.

L'évaluation pour la zone VIId est agrégée avec l'ensemble de la zone VII (VII b-k). Le groupe de travail préconise depuis plusieurs années d'effectuer une évaluation à part pour la zone VIId.

En 2016, le TAC adopté était de 33 601 tonnes alors que le CIEM préconisait un TAC de seulement 30 210 tonnes. Pour l'année 2017, le TAC est revu par le CIEM, à la baisse en adoptant l'approche au RMD, soit un TAC proposé de 23 527 tonnes (Tableau 2).

Le comité d'avis scientifique préconise de gérer le stock de merlan de la mer du Nord et de manche de façon multi-spécifique étant donné que le merlan fait l'objet de captures dans des pêcheries mixtes.

Tableau 2 : Bilan des estimations et valeurs cibles applicables au Merlan de la zone 4,7-d (CIEM, 2016)

	TAC (en tonnes)	F	SSB (année +1) (en tonnes)
2016 (estimées)	30 510	0.228	310 000
adopté	33 601		
2017 (simulées)			
0 Capture	0	0	346 000
Plan de gestion (2017)	27 759	0.178	324015
RMD/PA	24 000	0.15	328 000

### Bibliographie

- CIEM/ICES, 2016. *Whiting (Merlangiusmerlangus) in Subarea 4 and Division 7.d (North Sea and eastern English Channel)* ICES advice 2017.
- CIEM/ICES, 2016. Report of the Inter-Benchmark Protocol for Whiting in the North Sea (IBP Whiting), May 2016, By correspondence. ICES CM 2016/ACOM:48. 69 pp
- CIEM/ ICES, 2014. Species factsheet – Whiting – ICES.